

Réunion du 8 avril 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Sébastien ZAEGEL

N° CP/2013/282 - Aide au sport de masse - 3312
Aide aux manifestations sportives, à l'acquisition de matériel sportif, à la licence (clubs sportifs), à la formation des cadres et aux Championnats d'Alsace - Conventions d'objectifs - Appel à projets sportifs

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 277 115,20 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, selon la répartition suivante :

- 32 490 € au titre de l'aide aux manifestations sportives
- 15 000 € au titre de l'aide aux plans de développement sportif
- 116 915,13 € au titre de l'aide à la licence (clubs sportifs)
- 768 € au titre de l'aide à la formation des cadres
- 15 942,07 € au titre de l'aide aux Championnats d'Alsace
- 96 000 € au titre des conventions d'objectifs et de développement sportif.

Elle approuve par ailleurs :

- le contrat d'objectifs 2013 et la convention financière 2013 à intervenir entre l'Association "Racing Club de Strasbourg Alsace" et le Département, documents prévoyant l'attribution d'une subvention de 46 000 € pour la mise en place d'actions de développement
- la convention financière 2013 à intervenir entre la Société par actions simplifiée (SAS) "Racing Club de Strasbourg Alsace" et le Département, convention prévoyant l'attribution d'une subvention de 50 000 € pour l'opération "Les Mercredis du foot - Conseil Général".

Elle autorise en outre son président à signer ces trois documents.

Elle décide également de lancer pour 2013 un appel à projets sur la thématique "Favoriser l'accès à l'activité physique et sportive des publics en insertion", dans les conditions suivantes :

- le soutien du Département vise des projets pilotes à caractère opérationnel et innovant, mais non événementiel
- les dépenses de fonctionnement courantes ainsi que les dépenses strictement d'investissement sont exclues
- l'aide départementale est plafonnée à 20 % du coût du projet
- l'aide départementale portant sur l'action proposée est limitée dans le temps
- la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 juillet 2013
- les projets retenus par la commission des sports seront soumis pour décision à la commission permanente.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130408-76625-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 17/04/13